

Dossier de préparation de rentrée

Année scolaire 2021-2021



Chers parents,



L'été approche à grand pas, la fin de l'année scolaire également. **Afin d'envisager la rentrée sereinement, nous souhaitons vous faire parvenir un certain nombre de documents à lire, compléter et/ou vérifier avant les congés.** Un autre dossier, complémentaire et plus léger, vous sera transmis le jour de la rentrée de septembre. Ces documents nous sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école et des activités de nos partenaires.

Bien sûr, ces informations sont prévisionnelles. Le contexte sanitaire nous imposera peut être des adaptations. Nous vous tiendrons alors informés dans les meilleurs délais.

Merci donc de prendre un peu de temps pour lire, compléter et corriger **très lisiblement, en couleur** et avec attention, les diverses feuilles dont certaines sont également à signer. Ils sont tous à nous retourner pour le vendredi 19 juin au plus tard. Vous pouvez les mettre dans la boîte aux lettres du 15 rue Centrale.

NB : si plusieurs de vos enfants sont scolarisés dans notre école, seul l'aîné recevra le dossier de rentrée. Celui-ci contiendra les documents concernant ses frères et/ou sœurs.

Très bel été à tous !

Agnès BOUCHARD, *secrétaire*
Jean LE BORGNE, *chef d'établissement*

Composition du dossier de préparation de rentrée

Documents à garder :



Cette double-page informative qui contient :

- Répartition prévisionnelle des classes et membres de l'équipe éducative
- Dates des « Portes Ouvertes » pour les nouveaux inscrits (de la MS au CM2)
- Calendrier : Fermeture estivale, année Scolaire 2020-2021, rentrée, réunions de rentrée, ...
- Cantine municipale : informations et inscriptions
- IFAC (Accueil de loisirs périscolaire du soir) : informations et inscriptions
- Suivre les news de l'école : site web et compte Twitter
- Merci aux associations et aux parents correspondants...
- Responsabilité Civile, Individuelle Accident, PAI : du nouveau !
- Commission d'Animation Pastorale, venez nous prêter main forte !



Le règlement financier pour l'année scolaire 2020-2021 – également disponible en ligne



Liste(s) des fournitures individuelles à prévoir pour la rentrée (uniquement pour les nouvelles familles) – également dispo en ligne



(Feuille jaune ; du CP au CM2) La fiche de présentation de l'étude dirigée



(Feuille rose) La présentation de l'APEL



(Pour les CM1-CM2) Le prospectus de présentation de la démarche de préparation de la 1^{ère} Communion (avec la Paroisse de Craponne)



Présentation de la formule Individuelle Accident Mutuelle Saint Christophe groupée (nouveau !)

Documents à compléter et à rendre sous enveloppes à l'enseignant de votre aîné (ou dans la boîte aux lettres) avant le vendredi 19 juin :

Enveloppe Ecole / OGE / APEL

- ☐ Feuille verte (1 exemplaire par enfant) :
 - Autorisation de sortie scolaire
 - Autorisation d'anesthésie et d'intervention chirurgicale
 - Autorisation de prise d'image, de diffusion, de prêt de créations
- ☐ Feuille bleue (1 exemplaire par enfant) – mise à jour possible à votre demande à la rentrée :
 - Autorisation de sortie de l'école
- ☐ 2 feuilles blanches :
 - Contrat de scolarisation 2020-2021
 - Coupon d'inscription au Catéchisme (1 exemplaire par enfant de CE2, CM1 et CM2 pour l'AS 19-20)
- ☐ (1 ex. par enfant ; à télécharger sur le site de l'école quand elle sera mise en ligne) : La fiche d'inscription à l'étude dirigée (le cas échéant ; pour les nouveaux utilisateurs ; élèves du CP au CM2)
- ☐ Feuille rose : le document d'adhésion à l'APEL signé
- ☐ Le coupon réponse du Règlement Financier
- ☐ Le mandat SEPA + RIB (à donner pour les nouveaux ou si changement par rapport à l'année scolaire 2019-2020 ; téléchargeable sur le site de l'école)
- ☐ La copie de votre/vos avis d'imposition si vous n'êtes pas dans la tranche I.

Enveloppe IFAC (Accueil de Loisirs Périscolaire du soir)

- ☐ La fiche d'inscription à l'IFAC Accueil de Loisirs Périscolaire du soir
- ☐ Tous les documents demandés par l'IFAC

Informations pour préparer la rentrée 2020-2021

✓ Répartition des classes et équipe éducative (avec les informations dont nous disposons à ce jour)

En PS : Mme Claude VENET (enseignante)
En MS : Mme Céline DELOIRE (enseignante)
En GS : Mme Agnès GAUTHIER (enseignante)
En CP : Mme Nathalie MAYAUX (enseignante)
En CE1 : Mme Françoise DURAND (enseignante)
En CE2 : Mme Gaëlle IMBERT (enseignante)
En CM1 : Mme Aline LACROIX (enseignante)
En CM2 : M. Jean LE BORGNE (enseignant et chef d'établissement) et, c'est à confirmer, Mme Emilie MAMMAR (enseignante)
Intervenante en Anglais (du CP au CM2) : Mme Léna FATTAL



ASEM : Mmes Isabelle FOURNIER, Audrey GIOVANNETTI, Marie-Claire LEO

AESH (à confirmer) : Mmes Mathilde BAIZET, Monique CHAPIRON, Myriam FAURE, Cécile FOULETIER, Elodie LEGMAR, Myriam OUDARD et Parissa TARDY

Secrétariat : Mme Agnès BOUCHARD

✓ Portes Ouvertes (pour les familles rejoignant l'école uniquement) :

Le port du masque sera obligatoire pour les adultes accompagnant leur(s) enfant(s).



Pour les futurs élèves de Petite Section : contrairement aux années passées, il ne nous sera pas possible de proposer un temps d'accueil individuel à chaque famille et élève. Si les conditions sanitaires nous y autorisent nous programmerons une rencontre à la fin du mois d'août. Nous reviendrons vers vous pour vous tenir informés dès que possible.

En raison du contexte sanitaire, pas d'accueil possible pour les MS.

Pour les futurs élèves de GS : le jeudi 25 juin de 17h00 à 17h45 (sur le site des maternelles)

Pour les futurs élèves de CP : le mardi 23 juin de 17h00 à 17h45 (sur le site des élémentaires)

- **Venant d'une autre école :** bienvenue !
- **Etant en GS à Jeanne d'Arc :** seuls les élèves n'ayant pas été présents pendant le mois de juin sont autorisés à se présenter aux Portes Ouvertes

Pour les futurs élèves des autres classes élémentaires : le mardi 23 juin de 17h00 à 17h45 (sur le site des élémentaires)

✓ Secrétariat et coupure estivale

Pendant le temps scolaire, le secrétariat est ouvert les matins (de 9h00 à 12h00) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Si nous ne répondons pas lorsque vous appelez, n'hésitez pas à nous laisser un message.

Pendant les congés scolaires, l'établissement sera fermé du mardi 8 juillet au soir au jeudi 20 août au matin.

Contact : 04.78.57.09.49 (laissez un message) ou ecolejda.craponne@gmail.com

✓ Rentrées des classes : (sous réserve de modifications liées au contexte sanitaire)

- Pour les élèves de Petite Section : rentrée échelonnée

- **Vendredi 28 août** (sans les enfants) : possibilité de venir déposer les fournitures individuelles (voir liste transmise) de 17h30 à 19h00. Ce créneau permet aux adultes d'évacuer les questions matérielles et d'être pleinement disponibles pour l'accueil des enfants le lundi et mardi.
- **Lundi 31 août** : pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 21 juillet 2017 (pas de classe pour les autres). Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 9h15. Fermeture des portes à 9h30.
- **Mardi 1^{er} septembre** : pour les enfants nés entre le 22 juillet et le 31 décembre 2017 (pas de classe pour les autres). Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 9h15. Fermeture des portes à 9h30.
- **Jeudi 3 septembre** : pour tous les élèves de PS (horaires ordinaires – voir règlement intérieur sur le site internet)

- Pour tous les autres niveaux : lundi 31 août, à 8h30 (ouverture du portail à 8h00 – fermeture à 8h45).

- En maternelle : accueil dans les classes
- En élémentaire : accueil sur la cour



Attention : en raison de notre rentrée décalée de celles des écoles publiques, la cantine ne fonctionnera pas. Aucun service d'accueil des élèves ne sera prévu sur le temps de midi pour le lundi 31 août. Merci de veiller à prendre vos dispositions.

A noter : pour fêter la rentrée, si les conditions sanitaires le permettent, un pot d'accueil vous sera offert par l'APEL le lundi 31/8 (maternelle et élémentaire) et le mardi 1^{er} (maternelle uniquement), de 8h00 à 9h00.

Réunions de parents de rentrée :

- Pour les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) : mardi 8 septembre de 20h00 à 22h00 – Salle C. Muller (site elem.)
- Pour les classes de cycle 2 (du CP au CE2) : jeudi 10 septembre de 20h00 à 22h00 – Salle C. Muller (site elem.)
- Pour les classes de cycle 1 (de la PS à la GS) : mardi 22 septembre de 20h00 à 22h00 – Grande salle (site mater.)

✓ Calendrier de l'année scolaire 2020-2021 :

TOUSSAINT	du vendredi 16 octobre (soir) au lundi 2 novembre (matin)
NOEL	du vendredi 18 décembre (soir) au lundi 4 janvier (matin)
HIVER	du vendredi 5 février (soir) au lundi 22 février (matin)
PRINTEMPS	du vendredi 9 avril (soir) au lundi 26 avril (matin)
GRANDES VACANCES	Vendredi 2 juillet (soir)



A noter :

- 2 mercredis matins seront également travaillés : les 25/11 et 12/5
- **Merci de respecter scrupuleusement ce calendrier : aucune absence pour vacances décalées n'est autorisée (en maternelle comme en élémentaire).**

✓ Autres dates importantes :

- **Apéritif d'accueil (par l'APEL) :** (pour toutes les familles) vendredi 18 septembre - 18h30 (à l'école maternelle)
- **AG de l'APEL** puis 1^{er} CA : lundi 1^{er} octobre (En soirée - Salle Muller – Site élémentaire)
- **Vendredi 14 mai (Ascension) :** pas d'école ce jour-là mais mercredi 12 mai matin travaillé.

Nous vous transmettrons et confirmerons toutes les dates importantes de l'année dans les meilleurs délais après la rentrée.

Et aussi...

✓ Cantine municipale :

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire, la fiche d'inscription ainsi que le Règlement Intérieur des services périscolaires seront bientôt disponibles sur le site internet de la mairie de Craponne sur www.mairie-craponne.fr dans la rubrique «Vivre à Craponne/Vie scolaire». **Une nouvelle inscription sera indispensable même si votre enfant fréquentait les services périscolaires en 2019-2020.**

La fiche d'inscription est à remplir puis à remettre au Pôle Enfance Jeunesse situé au Pôle social, annexé à la mairie ou à renvoyer à l'adresse viescolaire@mairie-craponne.fr avant la fin juin (voir éléments transmis par la mairie)

✓ Accueil de Loisirs périscolaire du soir (par l'IFAC)

A l'école (sur les 2 sites) :

- **Accueil du matin (Ecole - à partir de 8h00) :** Pas d'inscription nécessaire – Service gratuit

A l'accueil de Loisirs (par l'IFAC – Maison de l'Enfance Albert Vidal - 31 rue du 8 mai 1945 – 04 78 57 97 45)

- **Accueil du soir (de 16h45 à 18h45) :** Pour les élèves inscrits ou qui n'ont pas été récupérés avant 17h00.
- **Accueil du mercredi matin :** ouvert également cette année.

A noter :

- **Toutes les familles doivent obligatoirement constituer un dossier auprès de l'IFAC**, même si vous ne pensez pas utiliser ce service. En cas de nécessité (retard ou absence non anticipée des parents par exemple), votre enfant sera confié à l'IFAC.
- **A partir de 17h00, la garderie est due** et les portails des écoles sont fermés (les élèves doivent impérativement être ensuite récupérés auprès de l'IFAC à l'accueil de loisirs).
- **Il vous est possible de récupérer votre enfant quand vous le souhaitez, sauf dans le rang.**
- Facturation à la demi-heure, avec un tarif dégressif qui est fonction du quotient familial.



✓ Etude dirigée (en partenariat avec le service Etudions de l'IFAC)

Le service d'étude dirigée se poursuivra à la rentrée, au moins pour une année (et à condition que la fréquentation augmente). Les élèves du CP au CM2 qui y sont inscrits bénéficient d'un temps d'accompagnement pour la réalisation des devoirs.

Déroulement :

- De 16h45 à 17h15 : Récréation
- De 17h15 à 18h15 : Etude dirigée
- Entre 18h15 et 18h30 : Départ des élèves

La fiche d'inscription n'est à compléter que pour les nouveaux utilisateurs. Pour les anciens, le compte ouvert pour l'année scolaire 2019-2020 sera à actualiser dès le 24/8.



Pour plus d'information, consultez la fiche jointe ou notre site internet : <https://ecole-jeannedarc-craponne.fr/scolarite/services-periscolaires/etude-dirigee/>

✓ Suivez l'actualité de l'école :

Le site internet de l'école est animé ! Vous pourrez y trouver des liens vers le portail familles, des articles qui racontent ce que vivent les élèves, des outils, les documents essentiels au bon déroulement de la scolarité de vos enfants. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ! → <http://ecole-jeannedarc-craponne.fr/>



Suivez le compte Twitter de l'école ! Actualités de l'école, initiatives et outils remarquables sur le net, ... suivez @ecjda_craponne !

Le fil de tweets est également visible sans compte personnel sur le site de l'école.



✓ Un immense MERCI !



... aux bénévoles de l'OGEC et de l'APEL qui s'engagent pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions et puissent vivre des projets de qualité !

... aux Parents Correspondants pour leur engagement au service des familles des classes qu'ils représentaient.

... à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien (matériel, humain, financier, ...) à l'occasion des sorties, des événements, ...

Chacun, dans le cadre de sa mission, contribue à proposer aux élèves de l'école un lieu pour grandir et s'épanouir.

Pour la rentrée, anticipez !

Attestation(s) d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident

Comme le stipule la Convention de Scolarisation, « Le(s) responsable(s) légal(aux) s'engage(ent) à mettre en œuvre leur responsabilité civile pour toute situation le nécessitant et mettant en cause l'élève ». Il sera nécessaire de fournir une attestation en Responsabilité Civile en début d'année (valable pour l'année scolaire 2020-2021).

A compter de cette année et sans augmenter le montant des contributions familiales, l'OGEC a fait le

NOUVEAU !

choix de souscrire à une formule (groupe) faisant bénéficier automatiquement à votre enfant de la couverture Individuel Accident. Il est donc inutile de nous fournir d'attestation de couverture Individuelle Accident cette année.



✓ PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) – pour les maladies chroniques :

Si votre enfant est concerné par la mise en place d'un PAI pour la prochaine année scolaire, merci de penser à prévoir les documents nécessaires à son renouvellement. Ils vous seront demandés dès la rentrée.

✓ Animation Pastorale : venez nous prêter main forte !

Vous souhaitez nous aider à faire vivre cette dimension importante de notre établissement ? Vous pouvez rejoindre la Commission d'Animation Pastorale. Nul besoin d'être expert dans le domaine, juste d'avoir envie ! La commission se réunit 3 à 5 fois dans l'année et participe à l'animation de plusieurs temps forts. Des questions ? Besoin de discerner ? Venez en parler à Jean LE BORGNE !

